



**Commune de Civrieux d'Azergues**  
**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 23 janvier 2012**

L'an deux mil douze, le 23 janvier à 20h 30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 16 janvier 2012, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-Luc Torrequadra, Maire.

*Etaient Présents* : M Torrequadra, Mme Césari, MM. Binaud, Ehret, Maires Adjoints ; M. Lacaille, Rollin, Simiand, Mme Lacoste, Vivet.

*Etait absents excusés* : Mme Grange qui donne pouvoir à Jean-Luc Torrequadra, M Zilliox qui donne pouvoir à D.Binaud, M Gouttard qui donne pouvoir à G.Ehret.

*Etait absente* : Mme Larose

*Arrivée* de Mme Grange à 21h10

Nombre de conseillers en exercice: 13                      présents : 19                      votants: 12

Secrétaire de séance : Denis Binaud

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité

**Présentation des données financières de la commune, par Monsieur DUPLAIN, Trésorier**

Les chiffres commentés portaient sur les années 2008, 2009 et 2010. Une comparaison des moyennes par habitant est réalisée avec les moyennes départementales et régionales des communes de même strate démographique. On peut constater une relative stabilité des résultats financiers et la bonne santé financière de la commune.

**Convention échange données SIEVA**

Dans le cadre du SIG intercommunal (Système d'information géographique) les communautés de communes Mont d'Or Azergues et Beaujolais Saône Pierres Dorées souhaitent compléter ce dispositif avec l'ensemble des réseaux des concessionnaires. Il convient donc de passer une convention qui définit les modalités d'échange de ces données. Monsieur le Maire est autorisé à l'unanimité à signer la dite convention, entre la CCMOA, le SIEVA et la commune.

**Présentation du PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

Compte tenu que la commune est exposée aux risques d'inondation, transport de matière dangereuse par voie de canalisation et risque sismique, la commune est dans l'obligation de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise. Monsieur le Maire présente ce document qui définit les opérations de secours ; il est à disposition de tous en mairie. Par ailleurs, il est précisé que le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) a été distribué avec le bulletin municipal dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.



## CCMOA

Béatrice Césari donne lecture du compte rendu du conseil communautaire du 15 décembre 2011 qui portait sur différents points financiers, la voirie, la petite enfance etc.  
Le schéma départemental de coopération intercommunale du Rhône a été approuvé par la CDCI. Cette nouvelle communauté de communes serait composée de la CCMOA (4 Communes) Beaujolais Val d'Azergues (3 communes) Beaujolais Saône Pierres Dorées (11 communes) et le Pays du Bois d'Oingt (16 communes) soit un total de 34 communes.  
Civrieux et Les Chères aurait souhaité faire valoir la position initiale de la CCMOA, à savoir 20 communes et s'interroge sur la poursuite d'une action.  
En conclusion le conseil communautaire ne se prononce pas sur cette fusion.

## Commission d'urbanisme du 22 décembre 2011

### COMMISSION D'URBANISME Le jeudi 22 décembre 2011

**Etaient présents :** J.-L. TORREQUADRA, R. ZILLIOX B. CESARI, G. EHRET D. BINAUD F. SIMIAND Y LACAILLE

**Etaient excusés :** X. ROLLIN

*Membres de la commission urbanisme :* J.-L. TORREQUADRA, R. ZILLIOX B. CESARI, G. EHRET D. BINAUD

X. ROLLIN F. SIMIAND Y LACAILLE

### NOUVEAUX DOSSIERS D'URBANISME

DECLARATION PREALABLE	AVIS	AVIS DE LA COMMISSION
<b>DP 069 059 11 F0046</b> <b>Date de dépôt :</b> 29/11/2011 <b>Demandeur :</b> CIC Lyonnaise de Banque <b>Nature des travaux :</b> modification façades <b>Adresse du terrain :</b> C.C. Les Arcades 69380 Civrieux d'Azergues	Conforme au règlement du P.L.U	La commission ne s'oppose pas aux travaux décrits dans la demande.
<b>DP 069 059 11 F0047</b> <b>Date de dépôt :</b> 25/11/2011 <b>Demandeur :</b> Mac Donald's <b>Nature des travaux :</b> modification façades <b>Adresse du terrain :</b> Route de la Vallée 69380 Civrieux d'Azergues	Conforme au règlement du P.L.U	La commission ne s'oppose pas aux travaux décrits dans la demande.  <i>NB : la demande d'enseignes ne respecte pas le règlement local de publicité : les enseignes en toitures sont interdites.</i>
PERMIS DE CONSTRUIRE	AVIS	AVIS DE LA COMMISSION
<b>Dossier n°. PC 069 059 11 F0022</b> <b>Date de dépôt :</b> 09/12/2011 <b>Demandeur :</b> MAGNE Thierry	Conforme au règlement du P.L.U	Un volume du bâtiment comporte 5 pans au lieu de 4 pans maximum (article Uc11 du règlement du P.L.U.)



<b>Nature des travaux</b> : Extension maison individuelle <b>Adresse du terrain</b> : Chemin des Bruyères 69380 Civrieux d'Azergues		Aucun rejet d'eau pluviale ne doit se faire dans le ruisseau par trop-plein provenant du bac de récupération (article Uc4-3 du PLU). Quatre places de stationnement sont nécessaires (article Uc12). La commission demande des précisions sur les mouvements de terre. Elle demande des précisions sur la couverture avec « une majorité de rouge. Elle demande des précisions sur les « clôtures majoritairement végétales ».
<b>PC 069 059 11 F0023</b> <b>Date de dépôt</b> : 13/12/2011 <b>Demandeur</b> : SZYMOCHA <b>Nature des travaux</b> : Maison individuelle <b>Adresse du terrain</b> : Chemin des Bruyères	Le plan masse et le calcul de pente ont été modifiés. La nouvelle demande respecte les prescriptions de stationnement du règlement de P.L.U.	La commission ne s'oppose pas aux travaux décrits dans la demande.
<b>DECLARATION INTENTION ALIENER</b>		
Lieu dit La Roche Parcelles : B 631, 633, 635, 636	Concerné par aucun projet communal	La commune ne préempte pas.

Heure de fin de commission : 22 h 00

### Maison DOREL

Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux la visite de cette nouvelle propriété communale le samedi 28 janvier à 11h.

### Travaux salle des fêtes

La date de limite de remise des offres étant fixée au lundi 30 janvier. La commission d'ouverture de plis se réunira le jour même à 18h30.

La séance est levée à 22h45